

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
O.P.G.I DE TINDOUF

N° : DG/2026

TINDOUF LE :

A

Monsieur : ATIA WAHID

GERANT DE L'ENTREPRISE ATIA WAHID

LOTISSEMENT BOUKADA N° : 17 LOCAL N° : 01 WILAYA DE SAIDA.

MISE EN DEMEURE N°02 (Avant Résiliation)

PROJET : LOT (D) Réalisation des : 70 (46+24)/150/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe

Programme 2024 Type F3 En Tout Corps D'état **TCE+VRD** dans La Commune de Tindouf , Wilaya de Tindouf.

- Vu le marché N° : 40/2025 du : 10/08/2025.
- Vu l'ordre de service de démarrage des Travaux N° : 38/2025 en date du : 11/08/2025.
- Vu le retard considérable dans les travaux.
- Vu la lettre du BET en date du : 09/10/2025
- Vu la lettre du Maitre d'ouvrage en date du : 13/10/2025
- Vu la lettre du BET en date du : 23/10/2025
- Vu l'abondons Total du chantier.
- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnement du chantier.
- Vu le PV de Réunion du : 12/11/2025 tenu au niveau de l'office avec l'entreprise.
- Vu les différents PV de Constats établis par le bureau d'étude chargé de suivi.
- Vu la Mise en demeure N° : 01 publié dans les quotidiens nationaux (El Mounasser et **الرائد**) en date du : 05/11/2025

L'Entreprise ATIA WAHID, domicilié à l'adresse suivante : Lotissement Boukada N° : 17 Local N° : 01 Wilaya de Saida, Titulaire du Marche N° : 40/2025 du : 10/08/2025 Portant la Réalisation de Lot(D): 70/150/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2024 Type F3 En Tout Corps d'état **TCE+VRD** Dans La Commune de Tindouf , Wilaya De Tindouf, est **MISE EN DEMEURE N°02 (Avant résiliation)** pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

LE DIRECTEUR GENERAL